

INFORMATIONS PRATIQUES

BPJEPS Animation Sociale Nîmes

Dates à retenir :

Information collective	mars 2024	Début de formation	29 septembre 2024
Tests de sélection	fin octobre 2024	Fin de formation	04 novembre 2025
Limite pour dépôt des dossiers de candidatures	de 28/08/2024		

MODALITÉS D'ACCÈS EN FORMATION ET PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme.

Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » en annexe V de l'arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Réussir les épreuves de sélection :

Écrit (2h), épreuve d'activité collective (2h), oral (30min).

TARIFS

Frais d'inscription	50€
BP JEPS	9 450 €
CC ACM	2 095 €
CS AMAP	2 095 €

QUELQUES CHIFFRES

En 2023

Taux de réussite : 100 %

Taux d'abandon : 13,5%

Taux de satisfaction : 95%

Taux d'insertion : 71%

Nombre de places : 20

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Cette formation est éligible au CPF : Code 241669

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05391842_3

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez-nous !

CONTACTS IMPORTANTS

Modalités, inscriptions et aspects administratifs : animationpro@cemea-occitanie.org

Coordinateur.trice pédagogique : Eric Thierry ethierry@cemea-occitanie.org

Référente Handicap sur site : Fabienne Chatelard fchatelard@cemea-occitanie.org